

Monsieur Clément Beaune
Ministre délégué chargé des transports
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 12 juin 2023

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur l'urgence de reprendre les discussions initiées visant à faire évoluer la réglementation relative à la capacité de transport de marchandises.

Organisations de travailleurs comme plateformes de mise en relation, il nous semble indispensable de voir aboutir cette réforme, sans laquelle des dizaines de milliers de livreurs resteront soumis à des obligations dépassées et disproportionnées, les plaçant dans une situation juridique incertaine.

La réglementation en vigueur soumet les deux-roues motorisés aux mêmes exigences de capacité professionnelle et financière qu'un conducteur de véhicule utilitaire de 3,5 tonnes. Ce cadre semble inadapté à l'activité des travailleurs de plateformes qui se retrouvent dans l'obligation de constituer une provision de plus de 1 000€ et de réaliser une centaine d'heures de formation théorique et pratique. Les livreurs utilisateurs de plateformes indiquent être quotidiennement confrontés à la difficulté de se mettre en conformité.

Lors du précédent quinquennat, les acteurs du secteur ont travaillé avec l'ensemble des administrations compétentes pour élaborer, dans la concertation ouverte aux différentes parties prenantes, un projet de réforme. Celui-ci emportait l'assentiment de l'ensemble des acteurs du secteur et devait permettre de réviser, enfin, une réglementation inadaptée au secteur de la livraison à domicile et de sécuriser l'activité des livreurs. Nous déplorons que la réflexion ait été suspendue depuis l'élection présidentielle.

Près d'un an après la suspension de ces travaux, il est urgent de remettre l'ouvrage sur le métier. Il nous apparaît nécessaire de relancer ces discussions autour des professionnels du secteur et des administrations, afin d'avancer efficacement sur le sujet, de clore une concertation lancée depuis 2019, et d'ainsi créer une réglementation adaptée à l'activité de livreur indépendant en 2 ou 3 roues motorisés.

Lever le risque qui pèse aujourd'hui sur des dizaines de milliers d'emplois et sur l'activité des restaurants et commerçants qui en dépendent doit être une priorité.

En vous remerciant pour l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à cette démarche, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Bastien Pahus

Bastien Pahus
General Manager France,
Suisse, Belgique

Uber Eats

Melvina Sarfati El Grably *Quentin Bacholle*

Melvina Sarfati El Grably
General Manager France



Quentin Bacholle
General Manager France



Grégoire Leclercq

Grégoire Leclercq
Président



Aonzo

Thomas Aonzo
Président

